



SOMMAIRE

ZOOM SUR...

Cinq vidéos pour expliquer l'École aux parents 1

FORMATIONS ET DIPLÔMES

- Expérimentation du cursus licence en IUT à la rentrée 2017..... 2
- Nouveau site web des Maisons familiales et rurales 2
- Nouveau CAP Accompagnement éducatif petite enfance. 3
- DE Infirmier : revalorisation des stages. 4

MÉTIER / EMPLOI

- La filière Forêt-bois en Nouvelle-Aquitaine 5
- Le statut d'artisan pour les cuisiniers 6
- L'agroalimentaire en Nouvelle-Aquitaine. 6
- Rendement éducatif, parcours et inégalités dans l'insertion des jeunes 7

REPÈRES

- L'insertion des apprentis - 2016.....2
- L'insertion des lycéens professionnels - 2016.....3
- Les médecins d'ici à 20404
- Orientation dans l'enseignement supérieur : vœux formulés pour la rentrée 2017-20184
- Le guide Néo-psy 2017-2018.....5
- Nouvelle-Aquitaine : bilan économique 2016.....5
- Prévisions d'effectifs d'élèves du premier degré 2017-20186
- Prévisions d'effectifs d'élèves du second degré 2017-20186

ONISEP INFOS

- Publications nationales..... 7
- Série TV : Ce sera moi 7

CIJA

- Le secourisme..... 8



ZOOM SUR...

Cinq vidéos pour expliquer l'École aux parents

Pour donner aux parents les premiers éléments de compréhension du système éducatif, plus particulièrement aux familles d'un premier enfant entrant à l'École et aux parents allophones, **une série de vidéos**, intitulée « **L'École expliquée aux parents** », est accessible sur www.onisep.fr/Parents.



Cinq vidéos, de 4 minutes chacune, décryptent l'organisation du système éducatif, de la maternelle à l'enseignement supérieur :

- « La mission de l'École en France » ;
- « L'entrée à l'École, l'organisation de l'école primaire » ;
- « L'organisation de la vie à l'École » ;
- « Le collège, le lycée et après » ;
- « L'orientation au collège et au lycée ».

Sont évoqués les missions de l'École, la scolarité obligatoire, la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, la charte de la laïcité, le fonctionnement de l'école primaire, du collège et du lycée, les procédures d'inscription et d'orientation, les interlocuteurs des parents, les dispositifs pour enfants allophones ou en grandes difficultés...

Elles sont traduites en 9 langues : anglais, arabe littéraire, arménien, bambara, chinois cantonais, portugais, russe, tamoul, turc.

Ces vidéos sont également téléchargeables gratuitement.

Cette série audiovisuelle est mise à disposition des réseaux qui accueillent les familles (CAF, mairies, associations...). Les directeurs d'école et les principaux de collège sont aussi invités à utiliser ces vidéos lors de l'accueil de parents.

Expérimentation du cursus licence en IUT à la rentrée 2017

Cette expérimentation nationale qui débutera en septembre 2017 prévoit la mise en place de parcours technologiques de grade de licence (PTGL) proposés par 46 IUT volontaires. Sous cette appellation provisoire, l'objectif est de permettre à des étudiants de suivre un parcours de formation d'une durée de 3 ans incluant un DUT puis une licence professionnelle, sans passer par la sélection habituelle entre ces deux niveaux. Les étudiants auront le choix d'opter ou non pour ce parcours au cours du premier semestre du DUT.

Comme le précise l'ADIUT dans un communiqué, "Ce parcours s'appuiera sur un recrutement diversifié, la reconnaissance de l'engagement étudiant, l'ouverture à l'international, l'accompagnement personnalisé, une pédagogie interactive et la consolidation de l'expérience professionnelle, de façon à permettre aux étudiants de valoriser des compétences qui dépassent le cadre des connaissances académiques".

87 parcours sont actuellement prévus.

En Nouvelle-Aquitaine, l'IUT d'Angoulême <https://iut-angouleme.univ-poitiers.fr/> et celui du Limousin <http://www.iut.unilim.fr/> font partie des établissements volontaires.



Sources : AEF du 11/05/2017 et articles EducPros des 29/09/2016 et 12/05/2017

REPÈRES

L'insertion des apprentis - 2016

Quel que soit le niveau de formation, quitter le système éducatif après avoir obtenu le diplôme préparé demeure déterminant pour l'insertion des jeunes. En février 2016, sept mois après leur sortie d'un centre de formation d'apprentis, à même niveau de formation, 69 % des diplômés travaillent contre 49 % des sortants n'ayant pas obtenu le diplôme. En moyenne, 65 % des jeunes ayant suivi des études de niveau CAP à BTS ont un emploi, soit trois points de plus qu'en 2015. Parmi eux, la moitié a un contrat à durée indéterminée.



Note d'information n°17-11 - Juin 2017 - Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)

Nouveau site web des maisons familiales et rurales

Le nouveau site des MFR a été entièrement repensé pour faciliter l'orientation des jeunes dans cette filière d'études :

- présentation des études en MFR, de la classe de 4^e à l'enseignement supérieur ;
- dossier « Les métiers » pour découvrir les métiers préparés en MFR ;
- moteur de recherche cartographique pour trouver la MFR la plus proche ;
- données sur la réussite aux examens et l'insertion professionnelle.

Consulter le site : <https://www.mfr.asso.fr/>



La lettre d'information de l'Onisep
Nouvelle-Aquitaine - Site de Bordeaux
Tour de Sèze
3 terrasse Front du Médoc
BP 20016
33007 Bordeaux Cedex

Directeur de la publication :
Éric MORTELETTE

Rédacteur en chef :
Luc DIAZ

Chef de projet :
Caroline PEIGNIER

Rédaction : Julie GOUBET,
Dominique LAGRIFFOUL, Pierre MARTIN,
Caroline PEIGNIER

PAO : Chantal GALLAIS

Relecture : Peggy BESSON

Dépôt légal : 2^e trimestre 2017

ISSN : 1968-987X

Reproduction, même partielle, interdite
sans autorisation et indication d'origine

onisep.fr

Nouveau CAP Accompagnant éducatif petite enfance

REPÈRES

L'insertion des lycéens professionnels - 2016

Sept mois après la fin de leurs études professionnelles en lycée, 45 % des lycéens ont un emploi. La part des lycéens en emploi augmente de deux points par rapport à 2015. 13 % sont inactifs (soit en stage de formation pour 1/3 d'entre eux et sans emploi pour les 2/3) et 42 % cherchent du travail.

Quel que soit le niveau de formation, obtenir le diplôme demeure déterminant dans l'insertion des jeunes : les diplômés ont un taux d'emploi de 49 % contre 34 % pour ceux qui n'ont pas obtenu le diplôme préparé.



Note d'information n°17-12 - Juin 2017 - Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)

Le CAP Petite enfance est abrogé et remplacé par le CAP Accompagnant éducatif petite enfance. Il est le premier niveau de qualification du secteur petite enfance.

Les titulaires de ce diplôme sont des professionnels qualifiés qui exercent leurs activités auprès de l'enfant de moins de 6 ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.

Ils participent avec les autres professionnels à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents. Ils établissent avec les enfants et les parents une relation de confiance et créent les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Le diplôme permettra d'exercer ce métier dans trois types de lieux d'accueil de la petite enfance :

- Les établissements d'accueil du jeune enfant comme les crèches, halte-garderies... ;
- Les écoles maternelles ;
- Le domicile privé (des parents ou de l'assistant-e maternel-le, ou éventuellement une maison d'assistant-e maternel-le).

Le titulaire du CAP Accompagnement éducatif petite enfance est dénommé différemment selon les contextes d'exercice professionnel. À titre d'exemples, ces professionnels sont identifiés actuellement sous les terminologies suivantes :

École maternelle ou accueil collectif de mineurs	Établissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans	Domicile
<ul style="list-style-type: none"> - Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) - Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant - Assistant éducatif petite enfance - Adjoint/agent d'animation 	<ul style="list-style-type: none"> - Auxiliaire petite enfance - Agent social - Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant - Assistant éducatif petite enfance 	<ul style="list-style-type: none"> - Garde d'enfant à domicile - Assistant maternel - Employé à domicile - Employé familial auprès d'enfant

La formation sera organisée de la façon suivante :

● **Un socle commun**

Il sera consacré aux activités suivantes : accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages ; prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne ; inscrire son action dans le réseau des relations enfants-parents-professionnels.

● **Et trois modules spécifiques** (un pour chaque type de lieu d'accueil)

- à l'école maternelle : assistance pédagogique au personnel enseignant, activités de remise en état des matériels et locaux ;
- aux établissements d'accueil du jeune enfant : participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique ;
- à l'accueil individuel (domicile des parents, domicile des assistant-es maternel-les et maison d'assistant-e maternel-le) : négociation du cadre de l'accueil organisationnel et contractuel ; sécurisation des espaces de vie de l'enfant ; entretien du logement, des équipements et du matériel ; élaboration des repas.

Cette rénovation correspond à une formation plus complète qui facilitera les passerelles entre les métiers.



REPÈRES

Les médecins d'ici 2040

La Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) publie les résultats d'une étude démographique sur la profession de médecin à l'horizon 2040. La Drees constate que « le nombre de médecins en activité devrait être quasiment stable entre 2016 et 2019, puis repartir à la hausse dès 2020, dans l'hypothèse d'un maintien des comportements actuels des médecins et de la législation en vigueur. Les effectifs de généralistes évolueraient de manière moins dynamique que ceux des spécialistes. L'exercice libéral exclusif devrait poursuivre son déclin, au profit du salariat et de l'exercice mixte ».



Marion Bachelet et Marie Anguis (Drees), 2017, « Les médecins d'ici à 2040 : une population plus jeune, plus féminisée et plus souvent salariée », Études et Résultats, n°1011, Drees, Mai 2017

Orientation dans l'enseignement supérieur : vœux formulés pour la rentrée 2017-2018

Un candidat au baccalauréat émet en moyenne 7,7 vœux sur la plateforme APB. En premier vœu, 39,1 % des candidats demandent une licence, 28,8 % une section de technicien supérieur, 13,7 % une admission en IUT, 8,3% une classe préparatoire aux grandes écoles. Parmi les premiers vœux désignant une L1, 4 mentions de licence recueillent 50 % des demandes : la Paces (17 %), le droit (14 %), les Staps (11 %) et la psychologie (7 %). Les parts des femmes et des hommes varient considérablement selon les mentions de licence. Ainsi, 83,9 % des premiers vœux exprimés en psychologie émanent de candidates, contre 26,7 % en Staps.



Note Flash n°6 - Juin 2017 - Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

En savoir plus :

Arrêté de création, modalités de délivrance et référentiel du diplôme :

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000034413570

Où se former dans l'Académie de Bordeaux :

Temps plein

24 Sarlat-la-Canéda, Lycée polyvalent privé Saint-Joseph, 1 an
33 Bordeaux, Lycée professionnel Bel-Orme, 1 an
33 Bordeaux, Lycée professionnel Trégey Rive de Garonne, 1 an
40 Saint-Pierre-du-Mont, Lycée professionnel privé Jean Cassaigne, 1 an
47 Marmande, Lycée professionnel privé Notre-Dame de la Compassion, 1 an
64 Pau, Lycée professionnel privé Montpensier, 1 an
64 Ustaritz, Lycée professionnel privé Saint-Joseph, 1 an
64 Orthez, Lycée professionnel Francis Jammes, 1 an

Apprentissage

33 Lormont, CFA Hygie Formations Pharmacie d'Aquitaine, 1 an ou 2 ans
47 Villeneuve-sur-Lot, Lycée l'Oustal, lycée privé des métiers de la vie rurale, 1 an

DE Infirmier : revalorisation des stages

Selon l'arrêté du 18 mai 2017, les indemnités de stage versées aux élèves en soins infirmiers sont revalorisées à compter de la rentrée 2017 :

- 28 euros hebdomadaires en première année ;
- 38 euros hebdomadaires en deuxième année ;
- 50 euros hebdomadaires en troisième année.

L'arrêté précise également que les frais de transport des étudiants en soins infirmiers, pour se rendre sur les lieux de stage, peuvent être pris en charge selon certaines modalités.

Consulter l'arrêté du 18 mai 2017 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/5/18/SSAH1707591A/jo/texte>



REPÈRES

Le guide Néo-psy 2017-2018

La 10^e édition du guide destiné aux nouveaux psychologues spécialisés en éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle vient de paraître. Elle prend en compte le nouveau statut des conseillers d'orientation qui intègrent les corps des psychologues de l'éducation nationale. Le guide propose 22 fiches actions pour accompagner les néo-psy sur le terrain.



Consulter et télécharger le guide :

<http://www.acop-asso.org/index.php/themes-de-reflexion/psychologues-de-l-education-antionale/375-guide-neo-psy-2017-2018>

Nouvelle-Aquitaine : bilan économique 2016

L'Insee publie un ensemble de données statistiques et dresse le bilan économique de la région au travers des thèmes de l'emploi, du chômage, de la politique de l'emploi ou encore de l'économie. Le document propose également des synthèses et analyses par secteurs d'activité (construction, tourisme, agriculture, transport).



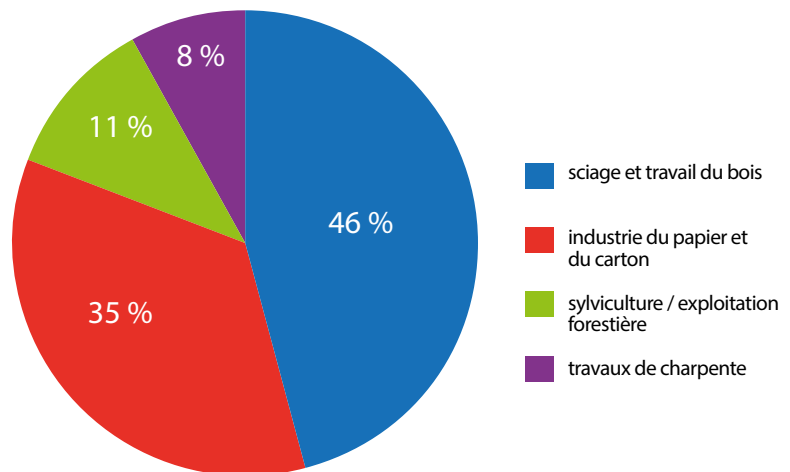
Le bilan économique - Insee conjoncture Nouvelle-Aquitaine n°8 - Mai 2017

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2846537>

La filière forêt-bois en Nouvelle-Aquitaine

La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) publie les derniers chiffres actualisés sur la filière forêt-bois. La Nouvelle-Aquitaine possède la plus grande surface boisée de France, ce qui constitue un atout pour l'économie et l'emploi régional. Le secteur compte environ 31 000 salariés répartis dans les principales activités qui constituent le noyau de la filière.

Répartition des salariés par type d'activité



Si l'on inclue les autres activités connexes telles que fabrication de meubles, menuiserie, équipement pour l'exploitation forestière ou la transformation du bois ou encore le commerce du bois, la filière comptabilise plus de 50 000 salariés.

Les entreprises du secteur se répartissent sur tout le territoire régional avec parfois, une forte concentration de l'emploi salarié dans certaines zones géographiques selon l'activité :

- Sylviculture / exploitation forestière : Bordeaux, Guéret, La Teste-de-Buch, Limoges, Mont-de-Marsan, Ussel ;
- Sciage et travail du bois : Angoulême, Bordeaux, Cognac, Dax, La Teste-de-Buch, Marmande ;
- Industrie du papier et du carton : Angoulême, La Teste-de-Buch, Limoges ;
- Travaux de charpente : Bayonne, Bordeaux, Marmande.

Par ailleurs, de par son implantation dans des zones rurales, la filière forêt-bois contribue à dynamiser l'économie et l'emploi dans ces secteurs.

Consulter Filière forêt-bois - Agreste Nouvelle-Aquitaine - Draaf

http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/AgresteNA_FicheFiliereFB_de812687.pdf



REPÈRES

Prévisions d'effectifs d'élèves du premier degré 2017-2018

Le nombre d'élèves dans le premier degré devrait s'établir à 6 791 700 à la rentrée 2017 et à 6 761 600 à celle de 2018 ; il était de 6 806 000 à la rentrée 2016, stable par rapport à 2015.

À la rentrée 2017, le nombre d'élèves dans le premier degré devrait baisser pour la première fois depuis 2011, essentiellement pour des raisons démographiques. Cette baisse devrait continuer à la rentrée 2018. Elle affectera aux deux rentrées les niveaux préélémentaire et élémentaire. La baisse en préélémentaire devrait être particulièrement importante à la rentrée 2018.

Note d'information n° 03 - Mars 2017 - Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)



Prévisions d'effectifs d'élèves du second degré 2017-2018

Les effectifs du second degré vont augmenter en 2017 et 2018, avec une prévision de 50 000 élèves de plus à la rentrée 2017 et de 17 000 à la rentrée 2018. Ces évolutions sont liées

à la démographie, les générations nées en 2006 et 2007 qui arriveront dans les établissements du second degré aux rentrées 2017 et 2018 étant plus importantes que celles qui les quitteront. Les formations générales et technologiques en lycée connaîtront une forte hausse à la rentrée 2017 (environ 30 500 élèves supplémentaires) tandis qu'une baisse modérée (d'environ 4 500 élèves) pourrait se produire à la rentrée 2018. Les formations en collège gagneront des élèves aux rentrées 2017 (de l'ordre de 26 000) et 2018 (environ 29 500).

Note d'information n° 04 - Mars 2017 - Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)



Le statut d'artisan pour les cuisiniers

Suite au décret n°2017-978 du 10 mai 2017, les cuisiniers peuvent désormais se prévaloir du statut d'artisan. Attendu depuis très longtemps par les professionnels du secteur, ce statut est une reconnaissance de leur savoir-faire au même titre que les autres métiers de bouche qui en bénéficiaient déjà. Le décret fixe les conditions à remplir pour obtenir le statut d'artisan cuisinier :

- être le dirigeant de l'entreprise ;
- être titulaire au minimum du CAP Cuisine ou d'un autre diplôme en lien avec le métier ;
- proposer une cuisine et une carte entièrement « faite maison » ;
- l'entreprise doit avoir moins de 11 salariés lors de son immatriculation.

L'usage du terme artisan (et de ses dérivés) pour l'appellation, l'enseigne, la promotion de l'entreprise, du produit ou de la prestation de service est réservé au bénéficiaire de ce statut. Grâce à la reconnaissance de ce savoir-faire, les professionnels espèrent valoriser l'image du métier auprès des clients mais aussi auprès des jeunes et des apprentis.

Source : communiqué de presse de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH)



L'agroalimentaire en Nouvelle-Aquitaine

La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Nouvelle-Aquitaine a publié un mémento Agreste sur l'agroalimentaire. Il présente pour la région les chiffres clés du secteur, notamment en ce qui concerne l'économie, le commerce extérieur, les entreprises ou l'emploi.

Le secteur agroalimentaire est constitué d'activités industrielles, de commerce de gros et d'artisanat commercial. Première source d'exportation de la région, il comptait, hors artisanat commercial, plus de 62 000 salariés en 2014, répartis dans environ 6 900 établissements. Les principales activités du secteur dans la région concernent la transformation ou la fabrication de viande, boisson, produits laitiers et autres produits alimentaires.

Le département de la Gironde accueille à la fois le plus grand nombre d'établissements et de salariés du secteur dans la région.

Alors que l'emploi industriel régional est en baisse depuis 2001, les industries agroalimentaires ont mieux résisté. Elles représentaient 20 % de l'emploi dans l'industrie manufacturière en Nouvelle-Aquitaine en 2014.

Retrouvez ce document sur :

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/R7517C01.pdf>



ONISEP INFOS

VIENT
DE PARAÎTREpublication
nationaleLes métiers des langues
et de l'international

Collection Parcours

Mai 2017

160 pages

12 € (papier)

8 € (pdf)

VIENT
DE PARAÎTREpublication
nationaleLes métiers de l'industrie
aéronautique et spatiale

Collection Parcours

Juin 2017

12 € (papier)

8 € (pdf)

Rendement éducatif, parcours et
inégalités dans l'insertion des jeunes

Le Cereq a publié un recueil d'études sur les résultats de sa dernière enquête « Génération » sur l'insertion des sortants de formation en 2010. Il est structuré autour de trois thématiques : rendement éducatif, trajectoires et mobilités, inégalités et origines sociales.

- Dans la première partie, les études présentées abordent la qualité de l'insertion pour les sortants de l'apprentissage, de l'enseignement secondaire professionnel, ou de l'enseignement supérieur ayant obtenu ou pas leur diplôme.
- La deuxième partie est consacrée aux difficultés d'insertion, à certains parcours particuliers comme le choix de la mobilité à l'international pendant les études, et à l'influence sur les trajectoires d'insertion de l'environnement, économique ou géographique. Elle contient notamment une étude sur la situation des jeunes NEET (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire).
- La dernière partie regroupe des études sur l'influence des inégalités sociales ou les spécificités qui distinguent l'insertion des femmes et des hommes. Ces spécificités sont analysées à travers des comparaisons dans le temps ou l'insertion des sortants de certaines filières, par exemple la filière Staps à l'université.

Retrouvez ce document sur :

<http://www.cereq.fr/index.php/publications/Cereq-Echanges/Rendement-educatif-parcours-et-inegalites-dans-l-insertion-des-jeunes.-Recueil-d-etudes-sur-la-Generation-2010>



ONISEP INFOS

Série TV : Ce sera moi

La saison 3 de la série Ce sera moi reprend le 11 juin sur la chaîne Gulli, tous les dimanches soir à 20 h 10. Cette nouvelle saison compte propose 13 épisodes et permet de découvrir d'une manière ludique des métiers :

- Anna, éducatrice de chiens guides d'aveugles
- Enzo, astronaute
- Pierre, chef de projet éolien
- Victoria, footballeuse
- Mazarine, sage-femme
- Antoine, électricien
- Ismaël, conducteur de train
- Chahinaz, restauratrice d'œuvres d'art
- Tamélia, directrice d'hébergement
- Elias, chef de publicité
- Emma, interprète en langue des signes française
- Adrien, agriculteur
- Mattéo, chef d'orchestre

À noter : à partir de la rentrée, les épisodes de la saison 3 seront sur onisep.fr et Onisep TV.

En savoir plus :

<http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers/Actus-2017/Ce-sera-moi-decouvrez-les-metiers-de-la-saison-3-sur-Gulli>





Le secourisme



SOMMAIRE

1. Les formations 8
2. Les organismes 9
3. En savoir plus 13

Il existe de nombreux risques au quotidien, et on peut se retrouver totalement démuni face à une situation d'urgence à la maison, au travail, sur la route... Alors pour réagir rapidement et correctement, mieux vaut se former et apprendre les gestes qui sauvent.

Au-delà de l'initiation, il existe des formations pour se perfectionner, voire même se professionnaliser.

1. Les formations

● Le PSC1, formation pour le grand public

La formation PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) a pour but de préparer le plus grand nombre de citoyens aux rudiments des premiers secours.

Elle ne nécessite aucune connaissance particulière et il n'y a pas de limite d'âge pour y participer, à partir de 10 ans environ.

On notera que la sensibilisation de tous les élèves en classe de troisième est généralisée : ils sont initiés aux premiers secours (soit PSC1, soit formation aux gestes qui sauvent). Cette mesure doit s'étendre à l'avenir, à tous les élèves du second degré.

La formation PSC1 est vivement recommandée pour exercer certaines activités professionnelles comme l'aide à domicile, la petite enfance ou encore l'animation socioculturelle et peut être obligatoire pour accéder à des concours, notamment celui de professeur des écoles.

Elle dure environ 10 heures et son prix, variable d'un organisme à l'autre, se situe entre 40 et 90 €.

Certaines mairies peuvent éventuellement aider au financement, de même que Pôle emploi et les missions locales...

Elle est essentiellement pratique, fondée sur l'apprentissage des gestes de premiers secours au cours de mises en situation.

Le programme de 8 modules concerne :

- la protection ;
- l'alerte ;
- l'étouffement ;
- les saignements ;
- l'inconscience ;
- l'arrêt cardiaque et la défibrillation ;
- les malaises ;
- les autres traumatismes (plaies, brûlures, atteinte des os et des articulations...).

L'évaluation se fait tout au long de la formation. Elle donne lieu à la délivrance du Certificat de Compétences de Citoyen de Sécurité Civile. Ce certificat est valable à vie. Il n'est pas obligatoire de suivre régulièrement une formation continue. Mais c'est quand même recommandé, une fois tous les deux ou trois ans, pour se rafraîchir la mémoire.

● Le PSE1 et le PSE2, formations de premier secours en équipe

La formation PSE1 (Premiers secours en équipe de niveau 1) permet de devenir secouriste. C'est le premier échelon de formation et de qualification de secouristes bénévoles.

Au cours de cette formation, on apprend notamment à faire face à des victimes s'étouffant, inconscientes, hémorragiques, brûlées ou traumatisées et à mettre en œuvre le matériel d'oxygénothérapie, les défibrillateurs, les colliers cervicaux...

La formation PSE2 (Premiers secours en équipe de niveau 2) s'inscrit dans la continuité du PSE1. Elle permet d'obtenir la compétence d'équipier secouriste et a pour but l'acquisition des connaissances nécessaires à la prise en charge d'une ou plusieurs victimes, au sein d'une équipe de secours constituée (poste de secours ou dispositif de secours d'urgence).

Le programme de la formation porte sur la consolidation du travail en équipe, la maîtrise du matériel et des différentes techniques de transport, d'immobilisation, de retournement... Il s'agit d'utiliser le matériel de premiers secours adapté à la situation rencontrée et de préserver l'intégrité physique des victimes en attendant le relais.

Chacune de ces formations dure 35 heures environ. Il faut avoir 16 ans minimum pour y participer.

Pour le PSE1, aucun pré-requis n'est exigé, par contre pour préparer le PSE2, il faut avoir validé le PSE1.

L'évaluation se fait tout au long de la formation.

Les titulaires du PSE1 et du PSE2 doivent suivre une formation continue (dite aussi recyclage) chaque année.

Autres formations :

- Sauvetage secourisme du travail

Le CCST (Certificat de sauveteur secouriste du travail) est l'équivalent du PSC1, mais il est réservé aux entreprises.

Le contenu est identique, mais un module est réservé aux risques spécifiques liés à l'activité professionnelle de l'entreprise d'origine des stagiaires.

La formation a une durée minimale de 12 heures. Tous les 2 ans, une mise à niveau des compétences SST du salarié est nécessaire. Ce recyclage est organisé sur une durée de 7 heures,

Les salariés intéressés par cette formation doivent s'adresser à leur entreprise.

En savoir plus :

www.inrs.fr/services/formation/publics/sauveteur-secouriste.html



- Le brevet de surveillant de baignade (BSB) et le brevet national de de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA)

Le BSB est le diplôme minimum exigé pour la surveillance des baignades des enfants en accueils de loisirs sans hébergement ou en centres de vacances. Le BSB n'est pas un brevet d'État mais une attestation délivrée par la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS) qui garantit un premier niveau de sauvetage.

Le BNSSA est la formation nécessaire à toutes les activités de sauvetage aquatique : surveillance de plages ou piscines, sauvetage en mer. C'est aussi une étape obligatoire pour ceux qui veulent enseigner la natation et passer le BPJEPS Activités aquatiques et de la natation.

En savoir plus :

Fiche CRIJ Bordeaux 2.483 : Éducateur sportif

2. Les organismes

Contactez directement les organismes ci-dessous, pour avoir le détail de leurs formations. Ils vous indiqueront également les lieux de formation les plus proches de chez vous, car il existe souvent des délégations ou antennes locales.

N'hésitez pas non plus, à consulter leurs sites qui sont bien renseignés. Il est souvent possible de faire sa demande de formation en ligne.

DORDOGNE

BERGERAC 24100

SAUVETAGE AQUATIQUE ET SECOURISME EN BERGERACOIS - SASB 24
Piscine intercommunale - Plaine de Picquecailloux - Allée Lucien Videau
Tél : 06 28 28 56 75 - 06 09 01 55 85
07 62 42 77 16
sasb24.ffss@outlook.fr
<http://sasb24.e-monsite.com>
PSC1 - PSE1 - PSE2 - formations de formateurs

COULOUNIEUX CHAMIERIS 24660

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE FORMATION DORDOGNE
FÉDÉRATION NATIONALE DES MÉTIERS DE LA NATATION ET DU SPORT
M. Alain Bevilacqua - Impasse de Sarailler
Tél : 06 61 51 72 35 - 06 89 53 07 97 (renseignements secourisme)
cdf24fnmns@gmail.com - <http://www.fnmns.org/formations/centres-de-formationen/aquitaine>
PSC1 - PSE1 - PSE2 - remise à niveau et maintien des acquis

MARSAC SUR L'ISLE 24430

CROIX ROUGE FRANÇAISE
DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE LA DORDOGNE
19 rue de la Prairie
Tél : 0 820 25 00 20
www.croix-rouge.fr
www.croix-rouge.fr/Je-me-forme/Particuliers/Catalogue-national-de-formation-au-PSC1
PSC1 (avec initiation à la réduction des risques), PSE1 - PSE2 - formation continue...

PÉRIGUEUX 24000

COMITÉ DÉPARTEMENTAL UFOLEP DORDOGNE
82 avenue Georges Pompidou - BP 80010
24001 Périgueux Cedex
Tél : 05 53 02 44 15
ufolep@laligue24.org - www.ufolep.laligue24.org
PSC1

PÉRIGUEUX 24000

PROTECTION CIVILE DE LA DORDOGNE - ADPC 24
Préfecture de la Dordogne
Courrier : M. Marc Levoux - Lot La Tuilière
24160 Excideuil
Tél : 06 88 96 78 56 (M. Jean François Lonzi) - 06 64 83 57 94 (Mme Nicole Geneste) - 06 84 99 94 82 (Mme Michelle Labrousse-Vayleux)
www.adpc24.fr
PSC1 - PSE1 - PSE2 - urgence cardiaque

PÉRIGUEUX 24000

UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LA DORDOGNE - UDSP 24
Section secourisme - CS 91002
24009 Périgueux Cedex
Tél : 05 53 05 91 27 (Secrétariat) - 06 08 87 32 63 (Président)
udsp24@orange.fr - www.pompiers.fr
PSC1

SARLIAC SUR L'ISLE 24420

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE SECOURISTES SAUVETEURS DORDOGNE / LOT-ET-GARONNE - UNASS
M. Jean-Pierre Bernardie - Chemin des Truffières - Lieu-dit Cambes La Barge
Tél : 06 80 75 78 8
Pôle Sud-Ouest : 01 45 65 60 12 (Laurence)
Dordogne@secouristes.com - www.unass.fr
PSC1 - 3 gestes qui sauvent (alerter, masser, défibriller)

GIRONDE

ARTIGUES PRÈS BORDEAUX 33370

COMITE DÉPARTEMENTAL UFOLEP 33
72 avenue de l'Église Romane
Tél : 05 56 79 00 22
ufolep33@gmail.com
www.cd.ufolep.org/gironde
PSC1

ARTIGUES PRÈS BORDEAUX 33370

UNION DES SAUVETEURS GIRONDE RIVE DROITE - USGRD
Piscine la Blancherie - Boulevard Feydeau
Tél : 06 20 26 51 21 - 06 16 11 75 93 (Président)
usgrd.asso@gmail.com
www.centreformationaquitaine-fnmns.fr
PSC1 - PSE1 - PSE2 - formation de formateurs

AUDENGE 33980

CROIX BLANCHE - COMITE DÉPARTEMENTAL DE GIRONDE
Domaine de Braou - 7 rue des Demoiselles
Tél : 06 07 90 35 05
marguerite.didier@gmail.com
www.croixblanche.org
PSC1 - PSE1 - PSE2

BÈGLES 33130

LES SAUVETEURS BÉGLAIS - SURFBOAT 33
16 rue Caillibaud
Tél : 06 23 56 92 80 (M. Philippeau) - 06 70 10 02 37 (M. Doïmo)
sauveteurbeglais@gmail.com
www.surfboat33.fr
PSC1 - PSE1 - PSE2 - formation continue - remise à niveau



BORDEAUX 33000

CROIX-ROUGE FRANÇAISE
DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE GIRONDE
130, cours Alsace Lorraine
Tél : 05 56 79 76 96 (fermée au public)
UNITE LOCALE BORDEAUX
50 rue Ferrère
Tél : 05 56 52 34 85 (de 8h30 à 12h30)
dd33@croix-rouge.fr
<http://33.croix-rouge.fr>
http://33.croix-rouge.fr/liste_formation.php3
PSC1 (avec initiation à la réduction des risques) - PSE1 - PSE2 - formation continue...

BORDEAUX 33000

SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER - CENTRE DE FORMATION ET D'INTERVENTION GIRONDE
500 boulevard Alfred Daney
Tél : 06 81 18 15 91
directeur.CF-GIRONDE@snsn.org
<https://snsngironde.wordpress.com>
Permanence : samedi après-midi
PSC1 - PSE1 - PSE2 - formation continue et formations en secourisme et sauvetage en mer

BORDEAUX 33000

UNION DÉPARTEMENTALE D'INTERVENTION DE L'ORDRE DE MALTE - UDIOM 33
Tél : 06 45 56 91 38 (M. Jérôme Michelet, responsable secourisme)
udiom33@ordredemaltefrance.org
www.ordredemaltefrance.org
PSC1

BORDEAUX 33000

UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LA GIRONDE - UDSP 33
56 cours du Maréchal Juin - Entrée 3 - N°37
33081 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 99 81 68
udsp33@gmail.com - www.udsp33.fr
PSC1 - mise à niveau - formation continue

BORDEAUX 33200

PROTECTION CIVILE DE LA GIRONDE - ADPC 33
14 rue Sainte Elisabeth
Tél : 05 56 51 48 88 - 06 79 83 93 08
gironde@protection-civile.org
www.protectioncivile33.fr
PSC1 - mise à niveau - formation continue

BORDEAUX 33200

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE SECOURISTES SAUVETEURS GIRONDE - UNASS
30 rue Virginia
Tél : 05 56 42 03 83
Pôle Sud-Ouest : 01 45 65 60 12 (Laurence)
Gironde@secouristes.com - www.unass.fr
PSC1 - 3 gestes qui sauvent (alerter, masser, défibriller)

BORDEAUX 33300

BORDEAUX MARITIME SAUVETAGE SECOURISME - BM2S
27 rue Charlevoix de Villers
Tél : 06 12 75 41 10
bdx2s@hotmail.fr - www.bm2s.fr
PSC1 - PSE1 - PSE2

LABRÈDE 33650

ASSOCIATION RESCUE LIFE SAVING FORMATION
24 avenue Charles de Gaulle
Tél : 06 11 37 42 47
rlsformation@gmail.com
PSC1 - PSE1 - PSE2 - formation continue

LACANAU 33680

SAUVETAGE CÔTIER LACANAU
Mairie annexe - Villa Plaisance - Rue Jacquemin Perpère
Accueil : Maison de la glisse - Boulevard de la plage
Tél : 06 68 92 64 96 - 06 83 37 70 28
sauvetagecotier.lacanau@orange.fr
<http://www.sauvetagecotier-lacanau.fr/>
PSE1 - PSE2 - formation continue

LE BOUSCAT 33110

ASSOCIATION DES PREMIERS SECOURS DE LA GIRONDE - UDPS 33
14 rue Blanchard
Tél : 05 56 08 52 22
udps.33@wanadoo.fr - www.udps33.fr
PSC1 - PSE1 - PSE2

LE BOUSCAT 33110

US LE BOUSCAT SAUVETAGE
88 rue des Écus
Tél : 06 98 99 47 48 (M. Patrick Roscop)
PSC1 - PSE1 - PSE2

LÈGE CAP FERRET 33950

COMITÉ FRANÇAIS DE SECOURISME DE LA GIRONDE - CFS33
BP 18 - Le Bourg
Tél : 06 62 72 37 44
cfs33@live.fr - www.cfs33.fr
PSC1 - PSE1 - PSE2 - formation continue

LÉOGNAN 33850

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA NATATION ET L'ENSEIGNEMENT DU SAUVETAGE - APNES
11 rue du Pin de Veymouth
Tél : 06 12 76 85 50 (M. Fourcade)
apnes.sauvetage@outlook.fr - www.apnes.fr
PSC1 - PSE1 - PSE2 - recyclage

MÉRIGNAC 33700

SECOURISTES FRANÇAIS - CROIX BLANCHE MÉRIGNAC
MJC Centre-Ville - 15 avenue Roland Dorgelès - BP 60044
33703 Mérignac Cedex
Tél : 06 47 78 18 84
croixblanche33@yahoo.fr
www.croix-blanche.asso.fr
PSC1 - PSE1 - PSE2 - formation continue PSE



PESSAC 33600

UNITÉ MOBILE DE PREMIERS SECOURS DE LA GIRONDE - UMPS 33
4 rue Prosper Mérimée
Tél : 07 83 09 64 08
contact@umps33.fr - www.umps.fr
PSC1 - PSE1 - PSE2

VILLENAVE D'ORNON 33140

ALASCA V.O. AQUATIQUE
Piscine olympique - Route de Léognan
Tél : 06 23 46 00 35
alascavaquatique@outlook.fr
alasca-formation@outlook.fr
www.alascavo-aquatique.com
PSC1 - PSE1 - PSE2 - recyclage

LANDES**ARSAGUE 40330**

UNION DÉPARTEMENTALE DES PREMIERS SECOURS DES LANDES - UDPS 40
137 chemin de Puts
Tél : 06 71 21 57 55 (M. Jérôme Thesmier, Président)
anps40@live.fr
<https://udps40.fr>
PSC1

BISCARROSSE 40600

BISCARROSSE OLYMPIQUE SAUVETAGE ET SECOURISME - BOSS
BP 7 - 40 601 Biscarrosse Cedex
Tél : 06 60 58 81 18
bisca.oss@gmail.com - www.biscaboss.com
PSC1 - PSE1 - PSE2

CAPBRETON 40130

CAPBRETON SAUVETAGE CÔTIER - CEFSSA 40
Pôle glisse - Impasse de la Savane
Tél : 06 71 32 58 50
sauvetage.cotier.capbreton@gmail.com
www.cefssa40.com
PSC1 - PSE1 - PSE2 - formation continue - sauvetage

HOSSEGOR 40150

HOSSEGOR SAUVETAGE CÔTIER
30 impasse de Digue Nord
Tél : 06 37 76 37 03 - 06 42 18 06 43
hossegor.sauvetage@gmail.com
www.hossegorsauvetage.net
PSC1 - PSE1 - PSE2 - recyclage

LIT ET MIXE 40170

LIT ET MIXE SAUVETAGE CÔTIER
Lotissement n° 12 La Sablière
Tél : 06 65 72 93 43
litetmixesauvetagecotier@gmail.com
www.litetmixesauvetagecotier.over-blog.com
Sauvetage, secourisme

MESSANGES 40660

WAITEUTEU MESSANGES SAUVETAGE CÔTIER
Mairie
Tél : 06 82 81 86 26 (Responsable secourisme)
06 89 41 09 01 (Président)
waiteuteumsc@hotmail.fr
http://waiteuteu.wix.com/sauvetage-messanges?fb_ref=Default
PSC1 - PSE1 - PSE2

MIMIZAN 40200

MIMIZAN SAUVETAGE ET SECOURISME
9 rue du Maine - Lotissement Plein Soleil
Tél : 06 38 76 35 70
mimizansauvetage@gmail.com
Sauvetage, secourisme

MONT-DE-MARSAN 40000

CROIX ROUGE FRANCAISE
DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES LANDES
243 chemin de l'Évasion
Tél : 05 58 51 98 80
www.croix-rouge.fr - www.croix-rouge.fr/Je-me-forme/Particuliers/Catalogue-national-de-formation-au-PSC1
PSC1 (avec initiation à la réduction des risques) - PSE1 - PSE2 - formation continue...

MONT-DE-MARSAN 40000

UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DES LANDES - UDSP 40
Rond-point de Saint Avit
Tél : 05 58 85 28 64
sapeurspompiers.ud40@wanadoo.fr
www.pompiers40.org
PSC1 - PSE1

SAINT-PIERRE-DU-MONT 40280

LES DAUPHINS DE SAINT-PIERRE-DU-MONT
Bassin couvert - Rue de la Provence
Tél : 05 58 75 76 20
contact@lesdauphins40.org
www.lesdauphins40.org
PSC1 - PSE1 - PSE2

SARRON 40800

PROTECTION CIVILE DES LANDES - ADPC 40
28 route nationale 134
Tél : 06 78 16 83 79 (M. Francis Ledoux)
landes@protection-civile.org
www.landes-protection-civile.org
www.landes-protection-civile.org/form1.html
www.protection-civile.org
PSC1 - PSE1 - PSE2

SEIGNOSSE 40510

SUD-OUEST SECOURISME
143 impasse des Osmondes
Tél : 06 61 75 88 18 (M. Stéphane Gueroue)
sudouestsecourisme@gmail.com
www.sudouestsecourisme.com
PSC1 - PSE1 - PSE2 - alerte cardiaque

SORE 40430

SAUVETAGE SECOURISME HAUTE LANDE - SSSLH
559 Matha
Tél : 05 58 07 61 69 (M. Michel Pouey)
michel.pouey645@orange.fr
PSC1

SOUSTONS 40140

COMITE RÉGIONAL AQUITAINE DE SURF
1 avenue Fray
Tél : 05 58 49 31 37
info@surfingaquitaine.com
www.surfingaquitaine.com
PSC1 - PSE1 - recyclage PSE1 et PSE2



LOT-ET-GARONNE

AGEN 47000

CROIX ROUGE FRANÇAISE
DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU LOT-ET-GARONNE
148 place Lamennais
Tél : 05 53 66 12 94 (matin)
dd47@croix.rouge.fr
www.croix-rouge.fr/Je-me-forme/Particuliers/Catalogue-national-de-formation-au-PSC1
PSC1 (avec initiation à la réduction des risques) - PSE1 - PSE2 - formation continue...

BOÉ 47550

PROTECTION CIVILE DU LOT-ET-GARONNE - ADPC 47
22 avenue de Bigorre
Tél : 05 53 87 59 24
adpc47@orange.fr - www.protection-civile.org
PSC1 - PSE1 - PSE2 - recyclage

DAMAZAN 47160

UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU
LOT-ET-GARONNE - UDSP 47
Centre de secours - avenue des Landes
Tél : 05 53 95 15 10
udsp47pdt@gmail.com - www.pompiers.fr
PSC1 - PSE1 - PSE2 - manipulation des extincteurs - formation continue

SAUVETERRE SAINT DENIS 47220

ACTION SECOURS 47
Lieu-dit « Purée »
Tél : 06 16 94 15 81
actionsecours47@gmail.com
www.actionsecours47.fr
- PSC1 - PSE1 - PSE2 - formation continue

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

ANGLET 64600

LES GUIDES DE BAIN ANGLOYS
Maison pour tous - Rue Albert Le Barillier
Tél : 06 26 88 82 15
lemike2@free.fr - www.guidesdebainangloys.fr
PSC1 - PSE1 - PSE2 - formation continue

ANGLET 64600

SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER - CENTRE DE FORMATION
LANDES PAYS BASQUE
12 avenue de l'Adour
Tél : 06 81 40 24 07
phducasse@modulonet.fr - www.snsn.org
PSC1 - PSE1 - PSE2 - formation continue et toutes formations en
secourisme et sauvetage en mer

ARZACQ ARRAZIGUET 64110

SECOURISTES BÉARNAIS
3 chemin du Centre d'accueil
Tél : 07 69 24 33 00 (M. Quentin Gros)
secouristesbearnais@gmail.com
PSC1 - PSE1 - PSE2 - formation continue

BIARRITZ 64200

BIARRITZ SAUVETAGE CÔTIER
Établissement des bains de la côte des Basques
Accueil : plage du Port Vieux (sur rendez-vous)
Tél : 06 98 87 98 61 (Directeur)
06 20 78 01 59 (Secrétaire)
biarritz.sauvetage.cotier@gmail.com - formation.bsc@gmail.com
www.biarritz-sauvetage-cotier.net
PSC1 - PSE1 - PSE2 - recyclage PSE1 et PSE2

BIARRITZ 64200

PROTECTION CIVILE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SECTION PAYS BASQUE - ADPC 64
Villa Air et Soleil - Parc Aguilera
Tél : 05 59 42 05 30
contact-paysbasque@adpc64.org ou
formation-bayonne@adpc64.org - www.adpc64.org
PSC1 - PSE1 - PSE2 - formation continue

BAYONNE 64100

UNION DÉPARTEMENTALE D'INTERVENTION DE L'ORDRE DE MALTE -
UDIOM 64
19 rue Luc
Tél : 06 35 49 13 34
udiom64@ordredemaltefrance.org
www.ordredemaltefrance.org
PSC1

CAMBO LES BAINS 64250

ASSOCIATION DES INSTRUCTEURS ET MONITEURS DE SECOURISME
Centre d'incendie et de secours - Avenue d'Espagne
Tél : 06 80 54 28 58
PSC1 - PSE1 - PSE2 - recyclage

CAMBO LES BAINS 64250

UNION DÉPARTEMENTALE DES PREMIERS SECOURS DES
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES - UDPS 64
22 rue Gainekoa
Tél : 06 61 66 70 82 (M. Sylvain Hirigoyen)
contact@udps64.fr - <http://udps64.fr>
PSC1 - PSE1 - PSE2 - formation continue

GELOS 64110

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE SECOURISTES SAUVETEURS
UNITÉ TERRITORIALE PAYS DU SUD-OUEST LANDES /
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES - UNASS
10 impasse Henri IV
Tél : 06 87 09 89 09 (M. Patrick Sere)
pyreneesatlantiques@secouristes.fr
patrick.sere@yahoo.fr - www.unass.fr
PSC1 - PSE1 - PSE2 - formation continue

HENDAYE 64700

LES CORSAIRES HENDAYE SAUVETAGE CÔTIER
Centre nautique - Baie de Txingudi
Tél : 06 87 28 78 04 (M. Thomas Lampre, responsable secourisme)
hendaye.sauvetage.cotier@orange.fr
<http://hendaye-sauvetage-cotier.fr>
PSC1 - PSE1 - PSE2 - formation continue



JURANÇON 64110

PROTECTION CIVILE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SECTION BÉARN - ADPC 64
ZAC du Vert Galant
Tél : 05 59 84 22 80
contact-bearn@adpc64.org ou
formation-pau@adpc64.org
www.adpc64.org
PSC1 - PSE1 - PSE2 - formation continue

OLORON SAINTE MARIE 64400

LES PALMIPÈDES OLORONNAIS
6 boulevard Henri Laplau
Tél : 06 11 53 29 69 (M. Philippe Delmas)
lespalmipedes@gmail.com
PSC1 - PSE1 - PSE2 - formation continue

PAU 64000

CROIX ROUGE FRANÇAISE - DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
55 avenue du Loup
Tél : 05 59 27 74 30
dd64@croix-rouge.fr
www.croix-rouge.fr
www.croix-rouge.fr/Je-me-forme/Particuliers/Catalogue-national-de-formation-au-PSC1
PSC1 (avec initiation à la réduction des risques) - PSE1 - PSE2 - formation continue...

PAU 64000

COMITÉ DÉPARTEMENTAL UFOLEP 64
Résidence Boyrie - 17 rue de Boyrie
Tél : 05 59 32 00 66
celine.ufolep64@laligue.org - www.cd.ufolep.org/pyreneesatlantiques
PSC1

PAU 64000

UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DES
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES - UDSP 64
33 avenue du Maréchal Leclerc - BP 1622 - 64016 Pau Cedex
Tél : 0820 12 64 64 dire « union départementale »
udsp64@sdis64.fr - <http://udsp64.fr>
PSC1 - PSE1 - PSE2 - manipulation des extincteurs - formation continue

SAINT-JEAN-DE-LUZ 64500

BELHARRA WATERMEN CLUB
8 rue Hego Alde
Tél : 06 72 95 88 09 (M. Julien Pere)
info@belharrawatermenclub.net
www.belharrawatermenclub.net
PSC1 - PSE1 - PSE2 - formation continue

SERRES CASTET 64121

COMITE FRANÇAIS DE SECOURISME DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
CFS64
983 rue de la vallée d'Ossau
Tél : 05 59 27 55 67
contact@cfs64.org - www.cfs64.org
PSC1 - PSE1 - PSE2 - formation continue

3. En savoir plus

● Fiches documentaires

Actuel CIDJ 5.412 : Les formations et diplômes du secourisme
Actuel CIDJ et CRIJ Bordeaux 2.483 : Educateur sportif
Actuel CIDJ 2.545 : Sapeur-pompier

● Internet

www.comportementsquisauvent.fr : informations sur la prévention des risques et les secours. Adresses des centres de formation en France.

www.anps.fr : Association Nationale des Premiers Secours
www.croix-rouge.fr : Croix Rouge Française
www.croixblanche.org : Fédération Française des Secouristes Croix Blanche
www.ffss.fr : Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme
www.pompiers.fr : Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers
www.protection-civile.org : Protection Civile
www.secourisme-pratique.com : informations sur le secourisme
www.secourisme.info : informations sur le secourisme
www.snsn.org : Société Nationale de Sauvetage en Mer
www.unass.fr : Union Nationale des Associations de Secouristes et Sauveteurs

**Centre d'Information Europe Direct Aquitaine - CIJA**

125 cours Alsace-Lorraine - 33000 BORDEAUX
Tél : 05 56 56 00 40 - europedirectaquitaine@cija.net
www.info-jeune.net
www.facebook.com/cija.europedirectaquitaine/

Votre avis nous intéresse, pour toute remarque ou suggestion concernant ce produit, écrivez-nous : cpeignier@onisep.fr